

Rentrée 2 novembre 2020 à l'école élémentaire de BOZEL

La rentrée aura bien lieu lundi 2 novembre 2020 à **8h30 pour tous** .

1) Hommage au professeur Samuel Paty

Chaque enseignante organisera au sein de sa classe , un échange, un dialogue avec ses élèves sur les valeurs de la République en tenant compte , bien évidemment de l'âge des enfants .
Une minute de silence sera effectuée à 11H dans les classes.

2)Protocole sanitaire

- Respect des gestes barrières
- Port du masque pour tous
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- La distanciation physique

*Rôle des parents

- Les familles sont invitées à vérifier la température de leur enfant le matin avant le départ à l'école et s'engagent à ne pas mettre à l'école un enfant qui a de la fièvre ou qui a des symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou sa famille.
- De même les élèves ayant été testés positifs, ou dont un membre de la famille a été testé positivement ou encore identifiés comme cas contact, ne doivent pas se rendre à l'école.
- Les familles doivent en informer l'école.
- Les parents doivent porter le masque dès qu'ils pénètrent dans l'école.
- Il faut éviter les attroupements devant l'école.

*Pour les enfants:

- Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs .
- L'avis du médecin détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.
- Il appartient aux familles de fournir les masques à leurs enfants .
- Chaque enfant devra venir à l'école avec une bouteille d'eau ou gourde (éviter de la mettre dans le cartable) et un paquet de mouchoirs.
- Les enfants rentreront directement en classe . Un lavage des mains sera fait avant de s'installer dans la classe.

*Déroulement de la journée :

* Entrées :

- L'entrée des **CP et CE2** se fera toujours par l'escalier de secours côté cantine . Les enseignantes seront en haut des escaliers, elles accueilleront les élèves un par un . Ils passeront se laver les mains et s'installeront en classe.
- L'entrée des **CE1, CM1 et CM2** se fera par le portail habituel. Les enfants passeront aux toilettes pour se laver les mains puis ils rejoindront leur classe où les enseignantes les attendront .

- Chaque jour une enseignante sera au portail de 8H20 à 8H30 et de 13H20 à 13H30.

Lundi: Frédérique et la classe de CM1

Mardi: Frédérique

Jeudi : Valérie et la classe de CM2

Vendredi: Silvia et la classe de CE1

* Sorties :

Elles se feront toutes par la sortie habituelle.

*Les récréations

Afin d'éviter le brassage des groupes, les récréations seront échelonnées :

9H50-10H05 et 14H50-15H05 : CM1 et CM2

10H10-10H25 et 15H10- 15H25 : CE1 et CE2

10H30-10H45 et 15H30-15H45 : CP

Il en sera de même pendant le temps de cantine car les CM1 et CM2 mangent ensemble et les CE1/CE2 aussi .

*Organisation des locaux :

- Dans les espaces clos la distanciation physique d'au moins 1m sera respectée lorsqu'elle est matériellement possible . Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

- Tout sanitaire sera équipé de savon et de serviette papier.

- Du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes et des masques seront fournis aux enseignantes.

- Les pièces seront aérées au moins 15 minutes, le plus souvent possible(avant la classe, à la récréation, pendant la pause méridienne ...)

* Entretien et nettoyage des locaux :

- Les salles utilisées seront désinfectées tous les jours .

La désinfection des locaux ainsi que celle des surfaces se fera en conformité avec les préconisations du protocole sanitaire. Une attention particulière sera portée sur les surfaces et objets fréquemment touchés tels que les poignées de portes, interrupteurs .. Ils seront nettoyés plusieurs fois par jour.

- A la cantine, les enfants mangeront toujours à la même place . Les tables seront désinfectées entre chaque service.

* Protocole gestion d'un cas de Covid .

Un protocole sera mis en place si un élève présente des symptômes :
avec isolement, masque et appel aux familles.

*Attestation de déplacement

Une attestation de déplacement vous sera fournie dans les jours qui viennent pour venir chercher les enfants à l'école . Pour l'instant, il n'y en a pas , donc vous pouvez faire une déclaration sur l'honneur,cela suffira .